

Des marges économiques de plus en plus étroites

Le marché de la viande bovine ne connaissant pas la même volatilité que celui du lait, il provoque moins de vagues. La lente mais continuelle évolution à la baisse des prix, en particulier dans le culard, n'en provoque pas moins une situation économique tout aussi tendue, voire davantage.

L. Servais, awé asbl



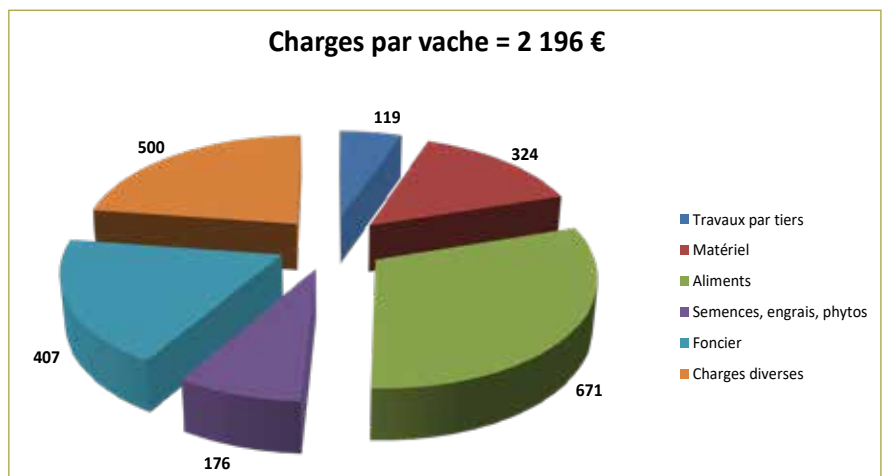
Jean-Marie Bouquiaux.

Jean-Marie Bouquiaux, Direction de l'Analyse économique agricole Service public de Wallonie agriculture a réalisé une étude comptable chez 7 naisseurs engraisseurs Blanc-Bleu Belge culards adhérent au réseau comptable de la Région Wallonne. Cette étude a porté sur les années 2015 et 2016. La taille de cet échantillon est limitée, mais assez homogène et représentatif des élevages naisseurs-engrailleurs sans vente de génétique.

Chaque ferme détient en moyenne 180 UGB dont une centaine de vaches allaitantes, occupe 1,4 unité de main d'œuvre, avec une charge moyenne de travail estimée à 2.840 heures par unité de main d'oeuvre. La production moyenne de viande par vache est de 520 kg, soit un peu plus de 13 kg vif par heure de travail.

Le coût de production annuel par vache représente 2.196 € soit 4,21 € par kilo vif vendu. Comme le montre la figure, l'alimentation est le premier poste de dépense (671 € par vache).

Les recettes viandes par vache représentent 1.733 € (3,32 € par kg de viande produit). Il faut y ajouter 108,5 € de ventes de cultures (essentiellement des surplus de céréales fourragères) et 494 € de primes PAC, ce qui porte les recettes totales par vache à 2.335 €.



Une augmentation du prix de vente de 30 cents par kilo vif permettrait d'augmenter le revenu de 9.700 € par unité de main d'œuvre. Cela correspondrait à une augmentation de seulement 60 cents par kilo à l'étal du boucher !

Le revenu du travail s'élève donc à 139,5 € par vache (0,27 € par kilo). Cela représente 3,56 € par heure de travail ou encore 10.000 € par unité de travail/an.

A noter que dans le système comptable de la Direction de l'Analyse Economique Agricole, un intérêt de 5 % est affecté au capital engagé par l'exploitant. Ce pourcentage qui n'est plus guère d'actualité réduit fortement le revenu du travail, utilisé jadis dans le « rapport de parité », par rapport au revenu agricole (revenu du travail et du capital familial). Le montant de ce dernier est de 275 € par vache (0,53 € par kilo). Cela représente 6,94 € par heure de travail ou encore 19.700 € par unité de travail.

QUELQUES PISTES CHIFFRÉES D'AMÉLIORATION

Augmenter la quantité de viande produite par heure prestée est une piste à explorer pour améliorer la situation économique des élevages.

La mortalité calculée sur base de la différence entre les kg de viandes produits et commercialisés dans ces 7 exploitations s'élève en moyenne à 7,62 %. La réduire de 50 % permettrait d'augmenter le revenu de l'ordre de 1 € par heure de travail soit de 2.840 € par unité de main d'oeuvre.

Toujours dans ces exploitations, l'intervalle vêlage moyen est de 14 mois. Le réduire d'un mois permettrait de nouveau d'augmenter le revenu de 1,61 € par heure de travail, soit 4.600 € par unité de main d'œuvre.

Atteindre ces deux objectifs permettrait donc une progression du revenu de 73 %. Ces deux exemples illustrent à quel point la rentabilité peut varier selon l'exploitation.

Le coût du matériel mérite également d'être bien raisonné. Dans les 7 exploitations analysées, il s'élève en moyenne à 46.900 €, soit 324 € par vache.

Concernant le prix de la viande, une augmentation de 30 cents (soit 10 %), permettrait d'augmenter le revenu de 3,40 € par heure de travail, soit près de 9.700 € par unité de main d'œuvre. Cela correspondrait à une augmentation de seulement 60 cents par kilo à l'étal du boucher ! Or, depuis 2013, le prix des carcasses de culards a reculé de l'ordre de 8 %. Il y a donc de sérieuses questions à se poser quant à la logique de prix équitable et de partage équitable des marges au sein de la filière.

Une nouvelle fois cette analyse est basée sur des moyennes. A chacun de réaliser le même travail au niveau de sa ferme.

Verveka
ALIMENTS

Membre de **Vanlommel**
LE SPECIALISTE DU VEAU

n° de stand 93/01

Visitez-nous à
LIBRAMONT
27^{au} 30 Juillet

verveka@verveka.nl - T+32(0)14 411 396

awé
association wallonne
de l'élevage

**Connaître,
c'est déjà
agir**

**SERVICE BOVIN
VAINDE**

Pour plus d'infos, contactez
le Service Bovin Viande : 083/23 06 11
www.awenet.be

Association de
Wallonie